

Informations de base	
<p>2020/0075(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader): mesures spécifiques de soutien temporaire exceptionnel au titre du Feader pour faire face à l'épidémie de COVID-19</p> <p>Modification Règlement 2013/1305 2011/0282(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux 4.20 Santé publique 4.20.01 Médecine, maladies</p> <p>Priorités législatives</p> <p>La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19</p>	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/0075(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement 2013/1305 2011/0282(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 170 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 042-p1 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 043-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AGRI/9/02892